



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 30/12/2021

### **Le préfet lance le coup d'envoi du projet de remplacement des tours Miroirs à la Défense**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine a délivré le 20 décembre 2021 le permis de construire du complexe immobilier Odyssey, qui remplacera en 2026 les tours Miroirs dans le quartier d'affaires de La Défense.**

Situées à Courbevoie, aux franges de la dalle du quartier de La Défense, les tours Miroirs ont été construites en 1981 et sont inoccupées depuis le départ de l'entreprise Saint Gobain début 2020.

Le complexe Odyssey développera en lieu et place un programme mixte de 140 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, à destination de bureaux (111 000 m<sup>2</sup>), d'hébergements hôteliers et touristiques (20 000 m<sup>2</sup>) et de commerces (9 000 m<sup>2</sup>). Il sera composé de 3 immeubles verticaux de 95 m, 150 m et 187 m de haut, réunis autour d'un socle accueillant une place centrale ouverte au public et offrant des commerces, des services et des restaurants.

Il bénéficie d'une conception architecturale innovante du trio international d'architectes Cro&Co Architecture, Studio Gang et CroMe Studio, au service d'un programme ambitieux et mixte qui assure notamment une réversibilité bureaux/espaces d'hébergement.

Conformément aux enjeux identifiés par l'État sur La Défense, et en lien avec la démarche de raison d'être de Paris La Défense, le projet vise des enjeux environnementaux ambitieux. Il prévoit d'obtenir des certifications environnementales reconnues (HQE Bâtiment Durable Neuf niveau *a minima* excellent, BREEAM niveau excellent, well niveau gold) et des labels thématiques exigeants (label E+C- niveau E2C1, label *biodiversity* niveau ABCC, label R2S niveau 3 étoiles...), afin de garantir de la démarche environnementale multicritères complète mise en œuvre et de fiabiliser les performances environnementales annoncées. En particulier, avec une conception bioclimatique permettant d'optimiser les apports solaires, une isolation thermique importante de l'enveloppe et des équipements techniques performants, le projet annonce un objectif de performance énergétique permettant un gain de l'ordre de 40 % par rapport à la valeur seuil fixée par la RT 2012.

Le permis de construire délivré par le préfet fait suite à une demande déposée le 19 mai 2021 par les maîtres d'ouvrages Primonial REIM et BNP Paribas. Son instruction a donné lieu à une évaluation environnementale et une procédure de participation du public par voie électronique qui s'est déroulée du 25 octobre au 26 novembre 2021.

Contact : Service départemental de la communication interministérielle  
01.40.97.20.00 / [pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr)

Cette procédure a notamment permis d'apprécier la bonne prise en compte par le projet de son environnement ainsi que sa cohérence dans l'aménagement du quartier. Il participe à l'objectif de réinvention du quartier de La Défense, au moyen de la création d'une meilleure couture urbaine entre la dalle de la Défense et le centre-ville de Courbevoie ainsi qu'à celui de la transformation du boulevard circulaire en boulevard urbain plus adapté à la mixité des modes de déplacement et une végétalisation plus importante.

Enfin, par ses innovations et sa complémentarité avec l'offre immobilière existante, le projet Odyssey va contribuer activement au développement et au rayonnement du quartier d'affaires de La Défense, deuxième pôle d'emploi d'Île-de-France et 4<sup>e</sup> quartier d'affaires au monde.

